



Message à M. BEEUWSAERT, maire de Nevoy

Monsieur le Maire,

JEAN-PIERRE SUEUR

—
SÉNATEUR
DU LOIRET

—
VICE-PRÉSIDENT
DE LA
COMMISSION
DES LOIS

—
ANCIEN
MINISTRE

Retenu au Sénat, je tiens à vous envoyer ce message à l'occasion du rassemblement que vous organisez ce 23 mai.

Je tiens à dire d'abord que la commune de Nevoy est celle qui fait le plus, parmi toutes les communes du Loiret, depuis le plus longtemps, pour accueillir les gens du voyage, puisque vous accueillez chaque année plusieurs milliers de personnes qui participent au pèlerinage et au rassemblement qui a lieu en avril-mai.

Comme vous le savez, je suis intervenu avec d'autres élus pour qu'il soit clair que ce rassemblement soit le seul de l'année, compte tenu de l'importante mobilisation des pouvoirs publics – et d'abord de la commune – pour qu'il se passe dans de bonnes conditions. Je suis intervenu chaque année, auprès de trois premiers ministres, Manuel Valls, Bernard Cazeneuve et Édouard Philippe, pour qu'il soit respecté, et il l'a été.

Je comprends tout à fait la position de la commune de Nevoy. Celle-ci n'est pas hostile aux gens du voyage puisque, je le redis, elle est celle qui fait le plus pour les accueillir.

Mais installer à Nevoy un terrain de grand passage qui pourrait être utilisé à tout moment, ce serait revenir sur l'accord obtenu et respecté par trois premiers ministres. Ce serait surtout demander à cette commune de 1 200 habitants de porter à elle seule une grande part de la responsabilité de l'accueil des gens du voyage dans le Loiret alors qu'il y a 326 communes dans notre département.

Je vous soutiens. Et je demande aux autorités compétentes qu'elles veillent à ce que chacun des secteurs géographiques prenne sa part dans la mise en œuvre du schéma des aires de grand passage plutôt que de demander à une seule commune d'en prendre une part très lourde.

Je vous assure, Monsieur le Maire, de l'expression de mes sentiments dévoués.

Jean-Pierre Sueur